

Plan d'études du Master of Arts en composition et théorie musicale – orientation théorie musicale

Modules

Formation principale

Pratique de l'écriture	cours indiv. de 60'
Solfège	atelier de 120'
Orchestration	atelier de 120'
Analyse (pour les théoricien-ne-s)	atelier de 120'
Masterclasses	sessions
Séminaires spécifiques (selon offre)	sessions

Formation spécifique / option enseignement

Second instrument	
Piano comme instrument secondaire MA ou accompagnement au clavier ou pose de voix (pour les instruments harmoniques)	cours de 30' ou 60'
Formation à l'enseignement	
Sciences de l'éducation et analyse de l'activité	cours de 90'
Didactique de l'enseignement de la théorie et analyse de l'activité	cours-atelier de 90' + 15' indiv.
Outils créatifs au service de l'apprentissage	3 ateliers de 3h chacun
Stage en enseignement de la théorie	stage
Projet de Master	
Travail de Master en pédagogie (TMAP)	tutorat
Démarche portfolio et pratique de l'enseignement	

Formation spécifique / option recherche

Piano comme instrument secondaire MA	cours indiv. de 30'
Séminaire « Initiation à la recherche » (Unité de musicologie, Unige)	
Participation à un projet de recherche de la HEM	
Projet de Master	
Travail de Master (TMA)	rédaction, tutorat et soutenance

Formation spécifique / option ethnothéories

Piano comme instrument secondaire MA	cours indiv. de 30'
Systèmes de documentation musicale dans une perspective historique et globale	
Théories de la musique	
Cycle de conférences en ethnomusicologie	
Projet de Master	
Travail de Master (TMA)	rédaction, tutorat et soutenance

Formation complémentaire et optionnelle

Lecture de partitions	cours indiv. de 30'
Harmonie au clavier (pour les théoricien-ne-s)	cours-atelier de 60'
Musique d'ensemble	
Grand ensemble	sessions
Projet de Master	
Atelier de recherche MA au choix ou atelier de recherche MAP pour l'option enseignement	atelier semestriel de 120' ou 60'
Cours à choix facultatif	
Cours à choix	
Français (pour les non-francophones, jusqu'au niveau B1)	cours coll.

Année 1

FP-MA1 30 ECTS
A1 e
A3 e
A1 e
p
p

FS-MA1

18 ECTS
A3 e
A1 e
A1 cc
p
ce
p
A1 p

FS-MA1

18 ECTS
A3 e
S1 a ³²

FS-MA1

18 ECTS
A3 e
e
p

FCO-MA1

12 ECTS
A1 e
p
e (ou)
e/p
e

Année 2

FP-MA2 30 ECTS
A2e
A4 e
e
p
p

FS-MA2

18 ECTS
A2 p
A2 cc
p
ce
e
A2 e

FS-MA2

18 ECTS
A4 e
p
e

FS-MA2

18 ECTS
A4 e
e
p
e

FCO-MA2

12 ECTS
e
p
e
e/p

³² « a » pour « travail d'attestation » (Unige).